

RS.440.100.26.S.PH.SO.372.3914.F.25

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Physiothérapie

1. Intitulé de module : Running physio : Le laboratoire de la course à pied - RPL 2026-2027

Code : S.PH.SO.372.3914.F.25

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Niveau :

☒ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé de base
☐ Module spécialisé
☐ Autres : ...

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type :

☐ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☒ Autres : Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Module sur 2 semestres
☐ Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ..

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées :

A. Rôle d'Expert.e : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☒ Ab7 ☒ Ab8

B. Rôle de Communicatrice.eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaboratrice.eur : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3

E. Rôle de Promotrice.eur de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☒ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6

F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur : Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2

G. Rôle de Professionnel.le : Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage : *Au terme du module, l'étudiant-e est capable de :*

- Décrire les principales spécificités biomécaniques, physiologiques et physiopathologiques liées à la course à pied.
- Appliquer des outils d'analyse du mouvement en contexte de course à pied.
- Appliquer des outils de raisonnement clinique spécifique appliquée à la course à pied dans une approche Evidence Base Practice (EBP) et biopsychosociale.
- Choisir et justifier des techniques d'interventions physiothérapeutiques adaptées aux pathologies principales et aux spécificités de la course à pied dans une approche interprofessionnelle.

5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus :

- Physiopathologie de la course à pied
- Sciences du mouvement et analyse de la course à pied : biomécanique spécifique, évaluation et adaptation du mouvement
- Evaluation et tests spécifiques du membre inférieur et du tronc du coureur
- Planification et techniques d'interventions spécifiques : prévention, traitement, performance
- Facteurs psychosociaux et équipement
- Collaborations interprofessionnelles

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques
- Cours pratiques
- Ateliers
- Visite d'un laboratoire de mouvement

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Examen écrit

Date de l'examen ou du retour des travaux

En semaine 24 de l'année 2027.

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module

Conditions particulières

Minimum de 80% de présence aux enseignements (saufs conditions particulières).

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- ☒ Remédiation possible
- ☐ Pas de remédiation
- ☐ Autre (précisez) : ...

Remédiation

- Modalités : Travail écrit complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- Période : Semaine 36 de l'année 2027

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Durant les séances de travaux pratiques, les étudiant.e.s seront amenés à pratiquer des exercices physiques et devront se munir d'une tenue de sport adéquate (le programme détaillé sera présenté au début du module).

Il n'y a aucun pré-requis de capacité physique ou sportive pour ces travaux pratiques. Le contenu des séances sera adapté au niveau de chaque participant.e. Les performances sportives des participant.e.s ne seront pas évaluées et n'auront pas d'incidence sur la réussite ou l'échec du module.

9. Bibliographie

La bibliographie sera fournie en cours.

10. Enseignants

Enseignant.e.s de la filière

Intervenant.e.s externes

Nom des responsables de module :

Florian Forelli (FFO) et Cédric Hulmann (CHU)

Descriptif validé le : 01.09.2026

Par

Maxim Guinchard, responsable de filière